

## Il est 6 heures, le Flon commence sa grande poutze

**Lausanne** On le sait, le quartier branché de la capitale a une vie nocturne trépidante. Or, par respect pour le voisinage, son nettoyage a été repoussé d'une heure, rendant plus visibles les séquelles de ses nuits. **Pages 20-21**



PATRICK MARTIN

## Malaise après la démission du syndic à Concise

**Nord vaudois** Le 4 octobre dernier, la Municipalité annonçait au pilier public la démission avec effet immédiat de son syndic, Christophe Sandoz. Certains dénoncent une mise à l'écart. **Page 21**

## La magie de Chaplin opère toujours à Corsier

**Riviera** Après quelque 18 mois d'existence, Chaplin's World s'apprête à commémorer les 40 ans de la mort de Charlie Chaplin. L'occasion aussi de tirer un premier bilan, qui dépasse toutes les espérances. **Page 23**

# Vaud & régions

**Vaud  
Lausanne & région  
Riviera-Chablais  
Nord vaudois-Broye  
La Côte**

## Cimetières

# Le repos éternel ne doit-il durer que 25 ans?

Face aux désaffectations légales et aux nouvelles mœurs funéraires, les communes vaudoises s'adaptent. Elles se veulent humaines et à l'écoute

**Erwan Le Bec**

**P**our les lecteurs de la *Feuille des avis officiels*, ce sont quelques lignes stéréotypées qui ne se remarquent même plus. Pour ceux qui sont concernés par contre, c'est l'annonce d'un moment difficile. Ces lignes disent tout bonnement que dans quelques mois, le petit bout de ce joli cimetière communal où repose un ou plusieurs de vos proches sera désaffecté. Des employés de voiries enlèveront les monuments, transformeront en pelouse la surface, qu'elle soit vouée à servir d'espace vert ou à recevoir de nouvelles inhumations.

Cette délicate mission revient, selon la loi, aux communes. Pour les tombes à la ligne (celles qui sont en dehors des concessions familiales), la législation vaudoise impose un délai de vingt-cinq ans à compter de la dernière inhumation, ainsi qu'un avis au public six mois à l'avance. Dans la pratique, les autorités locales tentent de faire preuve de souplesse, de montrer le plus d'humanité avec les personnes concernées.

Exemple. «Ici, la norme est de trente ans, explique Guido Roelfstra, mu-

nicipal à Orbe, dont tout un secteur du cimetière, aux Granges Saint-Germain, sera touché l'an prochain. Mais on fait un maximum pour retrouver les proches: affichage, avis... Il ne faut pas oublier qu'il y a des gens derrière, parfois des drames, et que certaines tombes sont toujours fleuries. C'est à nous d'accompagner les gens et de trouver des solutions.»

### Sensibilité variable

Les familles dans tout ça? «Lors d'une désaffectation, la plupart des gens demandent simplement ce qui va se passer, souligne David Pignet, municipal des Bâtiments au Chenit. En 25-30 ans, le temps d'une génération est passé. Mais certains ont l'impression de revivre un deuil. Il faut s'adapter et écouter. On constate qu'il faut surtout renseigner les proches. Souvent ils pensent qu'on va enlever les restes, alors que ce n'est pas du tout le cas. Au contraire, on a assez de place pour permettre au temps et aux souvenirs de s'écouler. On laisse la surface en jolie prairie pendant cinq ou dix ans. Quant aux tombes d'enfants, c'est trop sensible. La loi donne un minimum de quinze ans. Nous, on n'y touche pas. On les entretient même.»

La place des cimetières communaux

justement, tend à faire évoluer les pratiques. Si, à Yverdon, l'abandon progressif du nord du cimetière, voué à retrouver une fonction didactique pour les besoins du site archéologique du Castrum, impose aux autorités de respecter un tournus régulier, ce n'est pas le cas partout en terre vaudoise. A Rennaz, aucune tombe n'a bougé depuis des lustres. «Ici on pense que ce cimetière héberge un peu l'âme du village, témoigne le municipal Pierre-Henri Légeret. Alors à moins d'un nouveau quartier, on va continuer à entretenir le souvenir de nos anciens.»

Qu'en est-il en ville? Surprise. «On échappe pour le moment aux désaffectations. Le cimetière du Bois-de-Vaux a été conçu il y a plus d'un siècle, avec une taille

## Des oppositions rarissimes

● Face à une désaffectation de cimetière, les réactions sont multiples. Les communes proposent notamment aux proches de récupérer les monuments «Ils le font souvent par sentiment de pitié ou par devoir, note Pierre de Mestral, le patron des Pompes Funèbres Cassar SA. L'eau a passé sous les ponts.» Parfois, les familles demandent à récupérer une urne. Pour la déposer dans une concession, l'emporter ou la disperser. «On a par exemple eu des proches ou des descendants qui n'avaient pas connu le défunt il y a 25 ou 30 ans, note le professionnel. Ça leur permet de participer tout de même à ses

«Le rite s'individualise, le deuil se psychologise. C'est tout le contraire du côté «collectif» d'un cimetière»

**Alix Noble Burnand**  
Conteuse et thanatologue

alors adéquate, relève Pierre-Antoine Hildebrand, municipal lausannois en charge du dossier. Mais, depuis, les pratiques évoluent: on dispose aujourd'hui de grandes parcelles vides.» Ces pratiques, moins demandeuses d'espace public, c'est l'incinération: plus de 90% des décès selon la plupart des spécialistes. Les proches ont ensuite tendance à privilégier un columbarium, un jardin du souvenir, leur jardin à eux parfois, ou souvent une dispersion dans la nature.

«C'est souvent ce type de questions que posent les gens, abonde Catherine Rimaz, Intervenante psychosociale à la Fondation As'trame, active notamment pour les questions de deuil. Le cimetière n'est plus forcément une évidence. C'est trop stigmatisant. On cherche d'autres lieux de souvenir.» Ce qui ne surprend pas non plus Alix Noble Burnand, conteuse et thanatologue. Elle évoquera justement les questions liées aux enterrements lors de son Toussaint'S Festival, dès le 30 octobre à Lausanne. «Qu'on le veuille ou non, notre culture chrétienne comporte un tabou de l'os. On ne touche pas aux os, c'est la personne.» D'où la sensibilité du sujet des désaffectations dans les communes. Et, peut-être, la communication, discrète, par les *Avis officiels*. «Il y a un tabou de la mort également. Très ancien lui aussi. Il n'y a qu'à voir, poursuit la conteuse. Le rite s'individualise, le deuil se psychologise. C'est tout le contraire du côté «collectif» d'un cimetière. Celui de demain devra se réinventer.»

### Pratiques

Dans les cimetières communaux (ici à Yverne), l'heure est au respect des proches. Les marges de manœuvre augmentent, notamment avec le recours croissant à l'incinération.

CHANTAL DERVEY

«Ça a déjà commencé. A Payerne, de jolis prunus fleurissant au printemps, agrémentant les parcelles vides, traitée comme de petites prairies sauvages. A Nyon, la Ville veut faire du cimetière un parc, un espace de transition entre la cité et le lac. Après chaque désaffectation, le sol est rehaussé. Le lieu est rendu paisible, contemplatif. Un lieu de vie.